

Sainte-Thérèse, le 17 février 2016

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les 18 lots dans le secteur du
boulevard Corbusier, Laval

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 29 janvier dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

Lot 4 048 416 -1450, boulevard le Corbusier

1. Rapport d'inspection du 14 octobre 2011, 3 pages
2. Rapport d'inspection du 22 juillet 2011, 3 pages
3. Rapport d'inspection du 25 juillet 2014, 7 pages
4. Lettre du 21 août 2014, 1 page

1400, boulevard le Corbusier

5. Rapport d'inspection du 10 octobre 2011, 4 pages
6. Lettre du 19 octobre 2011, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez
en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une
copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (23 pages)

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-10-14	Heure d'arrivée : 9 h 45	Heure de départ : 9 h 50
Inspecteur : Marilyn Lemarbre	Accompagné de :	

N° intervention : 300695660	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-13-01-01636-03	N° du rapport d'inspection : 400866315
N° demande : 200300293	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Vérifier la conformité environnementale du site dans le cadre du programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : La société Canadien Tire limitée	
Nom usuel du lieu : Canadien Tire	
N° du lieu : X2073131	Type de lieu : Commerce
Localisation du lieu inspecté : 1450 boulevard le Corbusier, Laval (Québec), H7N 6J5	
Coordonnées géographiques du lieu :	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
La société Canadien Tire limité	propriétaire		19149525

Conditions météo
Averse

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Gérante de département	450-682-9922

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de :		

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport :
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par _____ avec un appareil photo de type _____. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : _____	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf _____	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-10-14

No de gestion documentaire : 7610-13-01-01636-03

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata d'échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Points de vérification

Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 ^{er} septembre 2009 (ou depuis le 1 ^{er} avril 2011 pour les fournaies et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note

Il n'y avait pas d'appareil de chauffage au bois sur le plancher de l'entreprise. De plus, madame 53-54 m'a informé que l'entreprise Canadien Tire ne tenait plus en magasin d'appareil de chauffage au bois, seulement des appareils électriques. Les foyers au bois sont disponibles seulement par commande spéciale.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

L'entreprise Canadien Tire est conforme avec le Règlement sur les appareils de chauffage au bois (Q-2, r.1).

Date de l'inspection : 2011-10-14	No de gestion documentaire : 7610-13-01-01636-03
-----------------------------------	--

6. Recommandations

Fermer l'intervention	
Signature : 53-54	Date de rédaction : 14 octobre 2011

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : MICHEL LEONARD	Fonction : COORDONATEUR
Signature : <i>Michel Leonard</i>	Date : 19/10/2011
Commentaires :	

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale

Région : 13

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-07-22	Heure d'arrivée : 8 h 35	Heure de départ : 8 h 45
Inspecteur : Marilyn Lemarbre	Accompagné de :	

N° intervention : 300678017	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-13-01-01636-03	N° du rapport d'inspection : 400811443
N° demande : 200300293	Type de demande : Programmé de contrôle
But de l'inspection : Vérifier la conformité environnementale du site dans le cadre du programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : La société Canadien Tire limitée	
Nom usuel du lieu : Canadien Tire	
N° du lieu : X2073131	Type de lieu : Commerce
Localisation du lieu inspecté : 1450 boulevard le Corbusier, Laval (Québec), H7N 6J5	
Coordonnées géographiques du lieu :	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
La société Canadien Tire limité	propriétaire		19149525

Conditions météo
Ensoleillé

Personnes rencontrées			
53-54	Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
		Gérante	450-682-9922

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :	53-54		

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport :
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par _____ avec un appareil photo de type _____. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : _____	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf _____	

Autres pièces annexées au rapport		
<input type="checkbox"/> Croquis	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-07-22

No de gestion documentaire : 7610-13-01-01636-03

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata d'échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	

2. Mise en contexte (facultatif)

Il n'y avait qu'un seul poêle à granule, car ce n'est pas la saison forte pour la vente d'appareil de chauffage au bois.

3. Description de l'inspection

Points de vérification pour le modèle 25-PDVC (Timberidge)

Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 ^{er} septembre 2009 (ou depuis le 1 ^{er} avril 2011 pour les fournaies et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Date de l'inspection : 2011-07-22

No de gestion documentaire : 7610-13-01-01636-03

5. Conclusion

L'entreprise Canadien Tire limitée offre en vente des appareils de chauffage au bois conforme avec le Règlement sur les appareils de chauffage au bois (Q-2, r.1).

6. Recommandations

- Fermer l'intervention.
- Prévoir une autre inspection à l'automne afin d'inspecter les appareils qui sont offert en vente durant la saison forte.

Signature : / 53-54

Date de rédaction : 25 juillet 2011

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par :

Michel Leonard

Fonction :

COORDONNATEUR

Signature :

Date :

17 août 2011

Commentaires :

OK pour recommandation

Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 2

Contrôle des réservoirs hors sol d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de : Montréal		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 25/07/2014 Heure d'arrivée : 13h43 Heure de départ : 14h17		
	Réalisée par :		
	Accompagné de :		
	SAGO		
	Demande : 200234252 Intervenant : 11918497 N° Intervention : 300903556 N° document produit : 401163539 N° Lieu d'intervention : X2073131		
Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) : Denis R. Catin Ltée.		
	Autre nom : Canadian Tire – Le Corbusier		
	Adresse civique : 1450, boul. Le Corbusier		
	Municipalité : Laval		Code postal : H7N 6J5
	Téléphone : 450-682-9922		Télécopieur : 450-682-4746
	Répondant : 53-54 – directrice du centre auto		Cellulaire :
	N° de gestion documentaire : 7610-13-01-01769-03		Matricule CIDREQ :
	GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : -73,7274368040	Latitude (y) : 45,5591164093

BUT DE LA VÉRIFICATION	
	Première inspection, état de situation et inventaire.

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
		53-54	Assistant-directeur – centre auto	450-682-9925

TYPE D'ENTREPRISE	<input checked="" type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i>	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input checked="" type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial <i>(entretien de ses propres véhicules)</i>	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain		
	Réservoir hors-sol	1	

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)	5000 L	
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	1999	
Matériaux de fabrication	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme : ULC 142.22	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidange (article 53)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non – tuyauterie et réservoir <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non N/A – Zone d'entreposage dédié	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56) Mes observations suggèrent que ce réservoir est à paroi simple.	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2247 L) <input checked="" type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2247 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input checked="" type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56). La compagnie Clemmer Steelcraft ainsi que Canadian Tire prétendent que ce réservoir est à paroi double.	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2247 L) <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état. <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2247 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
Réservoir hors sol		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input checked="" type="checkbox"/> Correct – corrosion légère	1/semaine
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input checked="" type="checkbox"/> En bon état – corrosion légère	1/semaine
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois	<input type="checkbox"/>	
Réservoir souterrain		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois	<input type="checkbox"/>	
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input type="checkbox"/>	
Systèmes de protection		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input type="checkbox"/>	
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input type="checkbox"/>	
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnelles	1/semaine
Jaugeage et équipements de jaugeage		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnel	1/semaine
État de la baguette de jaugeage	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage du réservoir	<input type="checkbox"/>	
Autres items (précisez)		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

C - GESTION DES HUILES USÉES

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

 Non OuiDate du dernier contrat/facturation : 21/07/2014

Les huiles usées sont brûlées sur place :

 Non Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : _____ MW

Destinataires (article 11)

23-24

- huiles usées 23-24 - contenants et filtres

Transporteurs

2

- huiles usées 23-24 contenants et filtres

3

D - HISTORIQUE DE CONTAMINATIONY a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1^{er} avril 2007 ? Non Oui, indiquer :

• leur nombre : _____

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

Non Oui, indiquer :

- Cette étude a été remise au MDDEP : Oui Non (obtenir l'étude)
- Date (AAAA-MM-JJ) : _____
- Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

Non Oui, décrire les travaux effectués :

COMMENTAIRES

J'ai constaté les manquements suivants aux articles 46 et 56 du Règlement sur les matières dangereuses :

- Art. 46 : Tout contenant servant à l'entreposage de matière dangereuse résiduelle doit être étiqueté de façon à identifier la matière qu'il contient. Plusieurs contenants et bacs non identifiés.
- Art. 56 : À l'exception des réservoirs double paroi munis d'un système de détection de fuite entre les parois, tout réservoir hors sol à paroi simple de plus de 2247 L. doit être pourvu d'un bassin étanche pouvant contenir 110% de sa capacité.

Les manquements ont été notés sur la carte de visite de l'inspecteur lors de l'inspection et celle-ci a été remise à l'exploitant avec une explication verbale des corrections à apporter.

Ce réservoir, non standard au Québec, n'est pas un réservoir double paroi régulier. Appelé par Clemmer Steelcraft inc. « double paroi », il s'agit en fait d'un réservoir simple paroi « enveloppé » d'une 2ème paroi non pressurisée.

Cette paroi ferait office de bassin, mais elle n'a pas la capacité réglementaire demandée par le RMD. Faire installer un système de détection des fuites inter paroi sur ce type de réservoir ne me semble pas possible selon la conception technique du réservoir.

SIGNATURES

Vérificateur : 53-54
Lettres moulées

Signature

Date : 2014/08/13
Année / mois / jour

Superviseur : Astrid Delmotte
Lettres moulées

Astrid Delmotte
Signature

Date : 2014/08/08

Commentaires du superviseur :

Aviser l'exploitant par lettre des manquements constatés.

Photos

Photo no : 1

Fichier : 20140725_135439.jpg

Description :

Vue d'ensemble du réservoir servant à l'entreposage des huiles usées du centre de mécanique.

Peinture à refaire prochainement sur le réservoir lui-même ainsi que sa tuyauterie.



Photo no : 2

Fichier : 20140725_135446.jpg

Description :

Vue frontale du réservoir d'huiles usées.



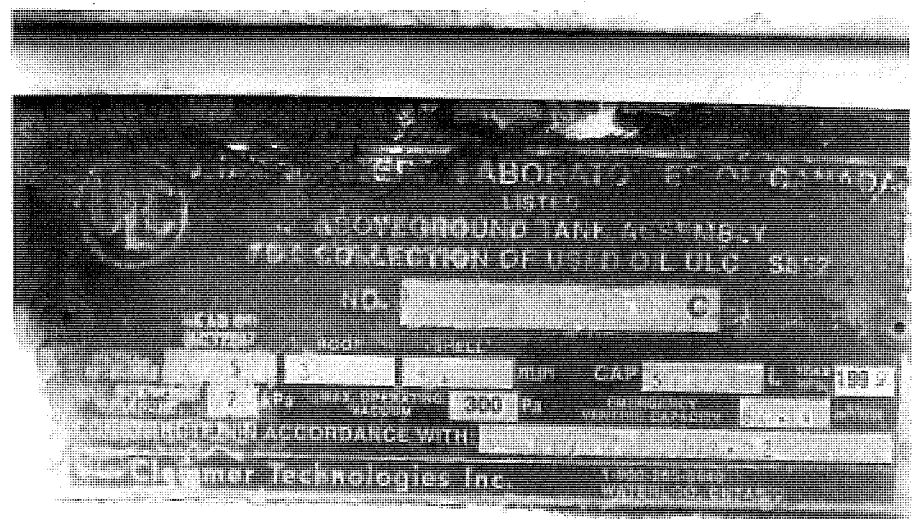
Photo no : 3

Fichier : 20140725_135454.jpg

Description :

Plaque de norme du réservoir.

Capacité : 5000 L.
Fabrication : 1999.
Norme : ULC 142.22



Laval, le 21 août 2014

53-54

Canadian Tire Corporation
2180, Yonge street
P.O. Box 770, Station K
Toronto (Ontario) M4P 2V8

Objet : Réservoirs hors-sol utilisés pour l'entreposage des huiles usées dans des succursales de Canadian Tire à Laval

Monsieur,

Lors d'interventions réalisées le 25 juillet 2014, dans chacune de vos quatre succursales de la ville de Laval où existe un centre auto, nous avons constaté le manquement suivant au *Règlement sur les matières dangereuses* du Québec (RMD) à chacune de vos quatre succursales :

- Ne pas avoir doté tout réservoir en surface à paroi double d'un système de détection automatique de fuites entre les parois ou placé ce réservoir dans un bassin étanche pouvant contenir 110% de sa capacité. Le présent article s'appliquant à tout réservoir en surface pouvant contenir plus de 2000 kg de matières (2247 litres d'huiles usées).
Règlement sur les matières dangereuses, chapitre Q.2 r.32
Article 56

Les succursales où furent observés ces manquements sont :

- 500, autoroute Chomedey, Ste-Dorothée
- 544, boulevard Curé-Labelle, Fabreville
- 1450, boulevard Le Corbusier, Laval
- 4975, boulevard Robert-Bourassa, Vimont

En l'absence d'un système de détection de fuite automatique entre les parois à chacun des réservoirs à double paroi, chacun de ces réservoirs doit être placé dans un endroit comportant un bassin étanche pouvant contenir au moins 110% de la capacité du réservoir. Nous vous demandons de procéder **immédiatement** aux correctifs qui s'imposent.

Pour de plus amples informations concernant la présente ou tout sujet portant sur la réglementation relative aux matières dangereuses résiduelles, vous pourrez communiquer avec Martin Cassista au 514 873-3636, poste 252, martin.cassista@mddelcc.gouv.qc.ca ou avec Astrid Delmotte au 450 661-2008, poste 304, astrid.delmotte@mddelcc.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AD/mc



Astrid Delmotte
Chef d'équipe par intérim

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-10-14	Heure d'arrivée : 10 h 00	Heure de départ : 11 h 00
Inspecteur : Marilyn Lemarbre	Accompagné de :	

N° intervention : 300695692	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-13-01-01652-03	N° du rapport d'inspection : 400866351
N° demande : 200300293	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Vérifier la conformité environnementale du site dans le cadre du programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois (Q-2, r.1).	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Home Dépôt du Canada Inc.	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2072410	Type de lieu : Commerce
Localisation du lieu inspecté : 1400 Boulevard Le Corbusier, Laval, (Québec), H7N 6J5	
Coordonnées géographiques du lieu : 45° 33' 21.86", -73° 43' 24.97"	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Home Dépôt du Canada Inc.	Propriétaire		Y0700983

Conditions météo
Pluie

Personnes rencontrées			
53-54	Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
		Directeur Adjoint	450-680-2225

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :	I 53-54		

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos annexées au rapport :
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par _____ avec un appareil photo de type _____. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : _____	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf _____	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-10-14

No de gestion documentaire : 7610-13-01-01652-03

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata d'échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Points de vérification pour le modèle Pelpro FS Baywindow (Canadien Comfort Industries)

Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 ^{er} septembre 2009 (ou depuis le 1 ^{er} avril 2011 pour les fournaies et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note
2	La date de manufacture sur l'appareil était Janvier 2011
2 et 4	L'appareil n'a pas de marque où il est inscrit qu'il est conforme à la norme EPA ou CSA B.415, ni de marque où il est inscrit que l'appareil est exclu de la norme EPA ou CSA B.415.

Date de l'inspection : 2011-10-14

No de gestion documentaire : 7610-13-01-01652-03

Points de vérification pour le modèle
FW-3000 (Drolet)

Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 ^{er} septembre 2009 (ou depuis le 1 ^{er} avril 2011 pour les fournaies et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note

Points de vérification pour le modèle
S244 (SBI)

Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 ^{er} septembre 2009 (ou depuis le 1 ^{er} avril 2011 pour les fournaies et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note

Date de l'inspection : 2011-10-14

No de gestion documentaire : 7610-13-01-01652-03

Points de vérification pour le modèle
FW-2700 (SBI)Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois
Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 ^{er} septembre 2009 (ou depuis le 1 ^{er} avril 2011 pour les fournaises et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

Le modèle << Pelpro FS Baywindow >> de Canadien Comfort Industries offert en vente par l'entreprise Home Dépôt est non conforme avec l'article 5,2° ou l'article 6, 2° du Règlement sur les appareils de chauffage au bois (Q-2, r.1), car l'appareil n'a pas de marque confirmant qu'il est conformes à la norme EPA 40 CFR 60 Subpart AAA ou la norme CSA B-415.1, ni de marque confirmant que l'appareils n'est pas l'un de ceux visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois.


6. Recommandations

-Envoyer une lettre afin d'informer l'entreprise Home Dépôt que l'appareil non conforme ne peut pas être offert en vente au Québec et qu'il devrait être retiré du plancher de vente.

Signature : / 53-54

Date de rédaction : 14 octobre 2011

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par :	MICHEL KONARD	Fonction :	COORDONNATEUR
Signature :		Date :	19/10/2011
Commentaires :			

OK pour lettre

Direction régionale du Centre de Contrôle environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Laval, le 19 octobre 2011

Home Dépôt du Canada inc.
1400, boulevard Le Corbusier
Laval (Québec) H7N 6J5

N/Réf. : 7610-13-01-01652-03
Document : 400866375

Objet : Vente au détail d'appareils de chauffage au bois en regard de la réglementation sur les appareils de chauffage au bois.

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'intervention réalisée le 14 octobre 2011 par M^{me} Marilyn Lemarbre sur les lieux de votre entreprise de vente au détail concernant les appareils de chauffage au bois, nous avons constaté le non-respect des exigences réglementaires ci-après :

- Offre en vente de l'appareil <<Pelpro FS Baywindow>> de Canadien Comfort Industries sans avoir la marque de conformité sur l'appareil confirmant qu'il est conforme à la norme EPA 40 CFR 60 Subpart AAA ou la norme CSA B-415.1 ou sans avoir la marque sur l'appareil confirmant qu'il n'est pas un de ceux visés par le règlement.
- *Règlement sur les appareils de chauffage au bois (Q-2, r.1)*
Article 4, 5 et 6

Aussi, nous vous demandons de procéder aux correctifs qui s'imposent. Nous vous rappelons que la vente d'appareils par une personne morale ne respectant pas les exigences réglementaires (art 4 et 6) est passible d'amendes de 5 000 \$ à 250 000 \$ (art. 8 du *Règlement*)

Nous vous demandons également de nous transmettre une confirmation écrite dès que les démarches ou travaux visant la mise aux normes auront été complétés.

Pour de plus amples informations concernant cet avis ou la réglementation relative aux appareils de chauffage au bois, vous pourrez communiquer avec M^{me} Marilyn Lemarbre au numéro de téléphone (450) 661-2008, poste 308 ou à marilyn.lemarbre@mddep.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le coordonnateur



Michel Léonard

ML/ml

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : (450) 661-2008
Télécopieur : (450) 661-2217
Internet : www.mddep.gouv.qc.ca